



CTSCR du 31/01/2014 et reconvoction du 11/02/2014 :

suppressions d'emplois en Services centraux de la DGFIP et dans les services rattachés

Un vote "contre" unanime ... et un boycott !

Le 31/01/2014, s'est réuni le **Comité Technique de Service Central de Réseau (CTSCR)**, instance officielle du dialogue social où se discute tout ce qui touche à l'organisation du travail en **Services centraux de la DGFIP et dans les services rattachés**, et auquel étaient convoquées les Organisations Syndicales qui y sont élues, signataires de ce communiqué.

Comme chaque année, la direction avait mis à l'ordre du jour de ce CTSCR la question de la suppression des emplois en Services centraux de la DGFIP et dans les services rattachés.

Pour 2014, ce sont encore 67 suppressions d'emplois (tous grades confondus) qui sont annoncées, rien que pour les services centraux.

Comme chaque année il s'agissait juste pour l'administration, de décrire et de justifier comment a été répartie la pénurie.

Comme chaque année les syndicats étaient mis devant le fait accompli sans pouvoir évidemment rien faire à ce niveau pour limiter la casse voire inverser la tendance.

L'absurdité de la situation était même reconnue dans les documents préparatoires puisque les suppressions n'y étaient pas expliquées par autre chose que par "l'esprit d'exemplarité" ...

Devant l'inutilité de l'exercice, les représentants de toutes les Organisations Syndicales ont unanimement demandé que leur soient épargnés des débats et des explications inutiles, et ont demandé à **passer directement au vote.**

Constatant le danger que représentent ces suppressions d'emplois pour les ministères et leurs missions, mais aussi et surtout pour les **conditions de vie au travail et la santé des agents** qu'elles défendent, **les organisations syndicales représentatives ont unanimement voté contre** ces suppressions d'emplois injustifiables.

Les organisations syndicales représentées au CTSCR ont ainsi exprimé leur **refus de cautionner les réductions d'effectifs qui ruinent les moyens d'action de l'Etat**, alors que dans le même temps les **besoins d'intervention en matière de lutte contre les fraudes** sont reconnus et réaffirmés par tous.

Conformément aux textes, ce vote "contre" unanime contraint l'administration à reconvoquer le CTSCR sur ce thème unanimement rejeté.

Cette nouvelle convocation a été lancée pour le 11/02/2014.

Aucune avancée n'étant proposée ni possible sur ce sujet des emplois, la présence des représentants des personnels à cette seconde convocation du CTSCR est exclue.
L'administration assumera seule ses choix destructeurs !